

La Turquie et l'Union européenne
Colloque à l'Ifri, le 2 décembre 2003

Pendant plus de quarante ans, la Turquie a entretenu de multiples relations avec les pays membres de l'Union européenne et a obtenu officiellement un statut de candidat lors du sommet de Helsinki en 1999. En décembre 2002, le Conseil européen de Copenhague a décidé d'ouvrir sans délais les négociations d'adhésion avec la Turquie sous condition d'accomplissement des critères politiques de Copenhague, attesté par un rapport officiel de la Commission européenne en 2004. La phase décisive d'observation a donc déjà commencé.

Consacré à « La Turquie et l'Union européenne », le colloque qui a eu lieu à l'Ifri le 2 décembre 2003 a traité des critères techniques de la candidature, de la question de Chypre, ainsi que des enjeux internationaux communs. Durant les interventions et discussions ont été abordés trois types d'enjeux : économiques, socioculturels et politiques.

Les enjeux économiques

Dans la mesure où l'Union européenne s'est historiquement développée à partir de la coopération économique, la situation économique d'un pays candidat constitue l'un des critères majeurs pour son évaluation. Chaque futur membre se voit ainsi proposer une stratégie de pré-adhésion ; ce « plan de route » met en évidence le caractère clef du progrès économique.

A l'heure actuelle, la situation économique turque doit être comparée avec celle des pays de l'Europe centrale et orientale – comme la Pologne – au début de leur processus de négociation. D'un côté, il existe des dynamiques positives dans le domaine de l'inflation, de la macroéconomie et dans le secteur bancaire. De l'autre, le pays reste encore très dépendant des aides financières du FMI et ses dettes extérieures sont comparables à celles du Brésil.

L'évaluation du pays reste momentanément imprévisible et étroitement liée aux progrès accomplis dans les mois à venir. Pour l'instant, le bilan est plutôt positif : beaucoup de réformes ont été réalisées, le système économique reste stable et la prospérité régionale a augmenté. Même s'il y a encore des doutes ou des incertitudes de la part de l'Union européenne, la crédibilité de la Turquie s'est accrue et il est devenu évident que son adhésion n'apporterait pas uniquement des

inconvenients pour les pays membres - elle leur ouvrirait notamment un nouveau marché de plus de 70 millions de consommateurs.

En outre, il est nécessaire de prendre en compte le rôle et l'influence des 3,8 millions de Turcs environ qui habitent et travaillent actuellement dans les pays de l'Union européenne, et qui assurent en particulier une fonction de charnière économique, culturelle et sociale.

Les enjeux socioculturels

Le soutien de la population turque résidant à l'étranger est d'importance, surtout vue la résignation dont fait preuve l'opinion publique turque - 83% pensent que le processus de négociation ne débutera pas en 2004. Pourtant, beaucoup de travail a été accompli, notamment dans les domaines des droits de l'homme, de la justice ou plus généralement en termes de démocratisation du pays. Bien qu'elle en profite, la population, qui n'en voit pas les fruits en termes d'intégration à l'UE, a tendance à développer une certaine frustration.

De plus, l'élargissement de l'UE en 2004 aura un impact psychologique non négligeable sur la Turquie : une grande partie des anciens pays communistes, qui ont eux aussi effectué un changement de système politique et social, adhéreront au « club » en moins de 15 ans ; la République de Chypre deviendra membre officiel sans même avoir obtenu l'accord du voisin turc de l'île ; finalement, la Turquie se retrouve au même niveau d'intégration que la Croatie ou la Roumanie.

S'il y a aujourd'hui hésitation face à une intégration totale de la Turquie, c'est d'abord en vertu d'une logique de la « modernité réflexive ». Celle-ci met en évidence la différence sociétale entre les pays de l'UE et la Turquie, en particulier par rapport au niveau de modernisation, ainsi qu'à la nouvelle auto-perception de la société turque. Elle souligne que les « nouveautés » sociales, politiques etc., provenant de l'étranger ne sont pas encore intégrées, ni d'ailleurs acceptées, par la population. En même temps, la transition reste floue : la société turque d'aujourd'hui se caractérise à la fois par une réaction communautaire contre les nouvelles influences venues de l'extérieur et par l'individualisation « classique » de la société moderne.

S'il y a hésitation, c'est ensuite en raison de la problématique religieuse inhérente à la candidature turque : l'adhésion de la Turquie signifierait, pour la première fois dans l'histoire de l'Union, l'intégration d'une population musulmane nombreuse. Pourtant, même si l'inclusion des différentes religions n'est pas aisée à gérer, l'Union européenne n'est pas un club chrétien fermé. Une solution pourrait consister à développer un « Euro-Islam » permettant une meilleure adaptation et un

rapprochement de la Turquie et de l'UE. Concrètement, cela ne saurait avoir lieu sans l'acceptation de la sécularisation du pays, une loyauté certaine envers les lois (ou plus généralement envers la Constitution), ainsi que l'affirmation des valeurs démocratiques et pluralistes.

Les enjeux politiques

Quant aux enjeux politiques, ils se déclinent en trois problématiques majeures, à savoir les critères de Copenhague, la question de Chypre et les questions géostratégiques communes à la Turquie et à l'UE.

En ce qui concerne les critères de Copenhague, le dernier rapport de l'UE était positif, constatant des progrès, notamment dans le domaine des droits de l'homme (en particulier la liberté d'expression et la liberté de rassemblement). Néanmoins, le processus est inachevé, notamment sur le plan de la tolérance religieuse ou des droits des minorités.

La question de Chypre s'avère sans doute plus épineuse, en particulier puisque le « plan d'Annan » (2002), fondé sur le modèle d'une fédération étatique, n'a pas abouti. En l'absence de base de négociation commune, il ne sera pas aisé pour les deux parties de trouver une solution acceptable. Les Chypriotes grecs espèrent que la perspective de son intégration conduira la Turquie à se montrer « bonne élève ». Cette dernière, en revanche, estime que l'Europe ne prend pas suffisamment en compte les difficultés liées à la situation spécifique de Chypre et juge le plan d'Annan trop superficiel ; elle semble lui préférer la séparation des Etats.

Quant aux considérations géostratégiques, force est de constater que la Turquie joue un rôle important dans les Balkans, dans la région du Caucase et au Moyen Orient, qui pourrait s'avérer intéressant pour l'Union européenne. Pour garantir la stabilité régionale en Europe – surtout dans les régions de l'ex-bloc communiste -, le développement d'une politique de sécurité internationale et européenne est absolument nécessaire. Dans cette perspective, la Turquie pourrait jouer le rôle de pont, favorisant à la fois la stabilité politique dans ces régions, le dialogue interculturel et la prospérité économique. Depuis les années 90, la Turquie assume des responsabilités dans les missions de prévention de conflits, de gestion des crises et de reconstruction. Ce rôle actif dans les processus de stabilisation régionale pourrait être le premier pas vers un partage des tâches plus régulier et plus important au sein de l'Union européenne. D'un point de vue turc, un plus grand engagement de l'UE améliorerait sa propre position et la situation dans les trois régions citées ; du côté de l'UE, on ne voit pas seulement le gain de stabilité, mais également les nouvelles frontières extérieures, potentiellement « dangereuses ».